

**REPONSE DE MONSIEUR PAUL GIACOBBI  
PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF  
A LA QUESTION ORALE POSEE PAR Monsieur Antoine ORSINI  
AU NOM DU GROUPE « CORSE SOCIAL-DEMOCRATE »**

**OBJET : Les programmes contractuels à mi-parcours**

Le contrat de projet, le programme exceptionnel d'investissement et les programmes européens sont en effet à mi-parcours. Les discussions ont déjà été engagées avec les services de l'Etat mais ce qui peut apparaître comme un exercice de style classique à ce moment d'avancement des programmes ne l'est absolument pas. En effet, que voulons-nous ? Un simple ajustement ou une relecture profonde de ces programmes ?

Nous avons ainsi l'opportunité de redynamiser certains projets, de réorienter nos financements pour tenir compte aussi des éléments de contexte intervenus depuis 2007.

N'oublions pas non plus qu'il faut à tout prix éviter le dégagement d'office sur les crédits européens et éviter d'avoir à rendre ces crédits, situation qui serait pour le moins paradoxale voire ridicule au regard des besoins de la Collectivité Territoriale de Corse et des autres collectivités en Corse. A ce titre, je peux d'ores et déjà vous annoncer que la conférence de coordination se réunira très prochainement sur ces questions.

Cette double concertation devrait ainsi nous permettre de présenter dès le début de l'année de 2011 à votre Assemblée les projets de révision pour une mise en œuvre sur le tout début de l'exercice 2011.

La commission des finances et de la planification sera bien évidemment associée à cette démarche et je suis prêt à défendre les propositions qu'elle pourra me faire remonter.

Je vous remercie.